

# ORGANISATION OPERATIONNELLE

## Commission d'Accès et de suivi (CAS)

*Le  
Partenaire  
Opérationnel*

Chargée de gérer les entrées, les sorties et de superviser les parcours.

Il a pour fonction :

- de décider des entrées au regard des critères définis dans le PLIE Paris 18ème/19ème, de proposer des étapes de parcours en fonction des mesures existantes et des besoins repérés,
- d'élaborer et de proposer des actions à mettre en œuvre dans le cadre du PLIE Paris 18ème/19ème,
- de valider les sorties.

Participent à ce Comité, deux référents parcours emploi du PLIE Paris 18ème/19ème et de deux à quatre représentants des structures partenaires. Il est animé par le coordinateur des référents parcours emploi. Il se réunit au moins une fois par mois.

## Equipe opérationnelle

### Composition

*Structure  
Animation  
et de  
Gestion  
du PLIE*

Une directrice, une chargée de missions relation acteurs économiques, une chargée de missions clause d'insertion marchés, un coordinateur des référents parcours emploi, un gestionnaire, une assistante de suivi de formation, une secrétaire, un agent de suivi des parcours, un agent de service d'entretien.

### Animation et gestion de la mise en œuvre du Plie



#### Référents : 20

Suivi de 70 bénéficiaires par référent. Réunion hebdomadaire.

#### Prestataires

Associations ou organismes du territoire conventionnés pour l'élaboration de la mise en place de la programmation du Plie.

Acteurs  
économiques  
Entreprises.

Les opérateurs  
d'actions